

## Compte Rendu Réunion de bureau du 30/03/2015

**Présents** : Maryse Ducrot, Fabienne Fréjoux, Bernard Giret, Mary Gué, Rémy Guignard

**Absent** : René Babiau, Mathieu Billier

### La Virée 2015

Lors de la réunion du 17 mars de la commission manifestation, celle-ci avait émis le souhait de réunir le bureau afin de prendre des dispositions urgentes concernant l'organisation de la Virée 2015 sur le site de Soulièvres à Airvault (la date du prochain CA en mai étant trop éloignée).

- 1) **La location de la salle est retenue** pour le prix de 720 € du vendredi soir au dimanche matin 9h.
- 2) **Nous devons avoir un tivoli** pour le dimanche matin et midi. Mary se charge de faire une recherche.
- 3) **Côté traiteur** : nous proposerons au CD de faire travailler les restaurateurs locaux afin d'être dans une logique de développement du tourisme équestre et d'y inclure une connotation plus large sur le développement et la découverte du patrimoine local et de ceux qui s'y sont investis, entre autres les artisans.

#### 4) **Devis des différents traiteurs** :

##### ***Paillat Thouars : 39,50€***

plateau du samedi midi : 11,50 €, vin compris

repas du samedi soir : 17,50 €, vin, nappes, serviettes et vaisselle compris

buffet du dimanche midi : 10,50 €, vin, nappes, serviettes et vaisselle compris

##### ***Le Cygne Airvault : 41,50€***

plateau du samedi midi : 12 € sans les vins

repas du samedi soir : 20 € sans les vins, nappes, serviettes et vaisselle compris

buffet du dimanche 9€50 sans les vins

Nous estimons le coût du vin à 3€/personne (vin en cubi)

Après comparaison, le coût total sur le week-end par personne revient à :

65,50€ avec le traiteur local      60,50€ avec le traiteur Paillat

Malgré un bon retour sur la prestation de Mr Paillat en 2014 et compte tenu de notre souhait de faire travailler les artisans locaux, le bureau choisit à l'unanimité le choix du Restaurant le Cygne d'Airvault. La réservation sera donc être faite suite au vote du Comité Directeur.

Pour ce qui concerne le choix des menus, nous avons encore le temps pour y réfléchir suite à la dégustation qu'a proposé le traiteur au membre de la commission ...

- 5) **Budget prévisionnel** : Fabienne présente le budget prévisionnel établi sur les bases de 2014, soit sur une base de 110 personnes présentes en incluant le coût de la salle de 720 € et les mêmes frais fixes (courses, balisage, photocopies, essence quad ...); les frais s'élèvent à 1708€ soit 15,52€/personne

Coût du cadeau : 0,45 € /personne  
Petit déjeuner préparé par nos soins : 2,50€/personne/jour  
5€/ personne/2jours  
Coût frais fixes estimés à 21€

- 6) **Proposition de tarifs** : présentés pour vote au prochain Comité Directeur.  
(nous n'incluons aucune subvention dans notre budget)

Forfait week-end : 69€

Journée complète du samedi avec repas du midi : 21€

Journée complète du dimanche avec repas du midi : 21€

Journée complète du samedi avec repas du midi et du soir : 50€

Repas du samedi soir seul : 30€/adulte . 10€/enfant jusqu'à 12 ans

inscription randonnée sans repas avec pique nique : 8€/ jour

*pique-nique possible le samedi soir en salle*

- 7) **Fournisseur de vin** : un seul fournisseur local ou, comme l'an passé, Le Petit Tonneau avec sa prestation de frigo gratuit
- 8) **Démarches administratives** : à faire afin de mettre tout en œuvre pour la réussite de la Virée 2015 (déclaration préfecture des tracés, buvette, choix d'un DJ, sono, quads, plateau pour transport des quads .....)
- 9) **Prochaine rencontre** avec Mr Métay et Mme Rousseau, conseillers municipaux d'Airvault : **lundi 20 avril 2015**. Au cours de ces réunions, nos porte paroles Mary et Maryse feront le point sur tous les sujets au niveau organisation et communication.

## **Divers sujets**

### **Les kakemonos 2015**

Maryse nous présente sa première esquisse des kakemonos afin de connaître notre opinion sur la nouvelle présentation.

### **Matériel audiovisuel**

Daniel a commandé et reçu le vidéoprojecteur.

**Bureau : mercredi 29 avril à 20h . conférence téléphonique**

**CD : mercredi 06 mai à 20h30 à Lageon**